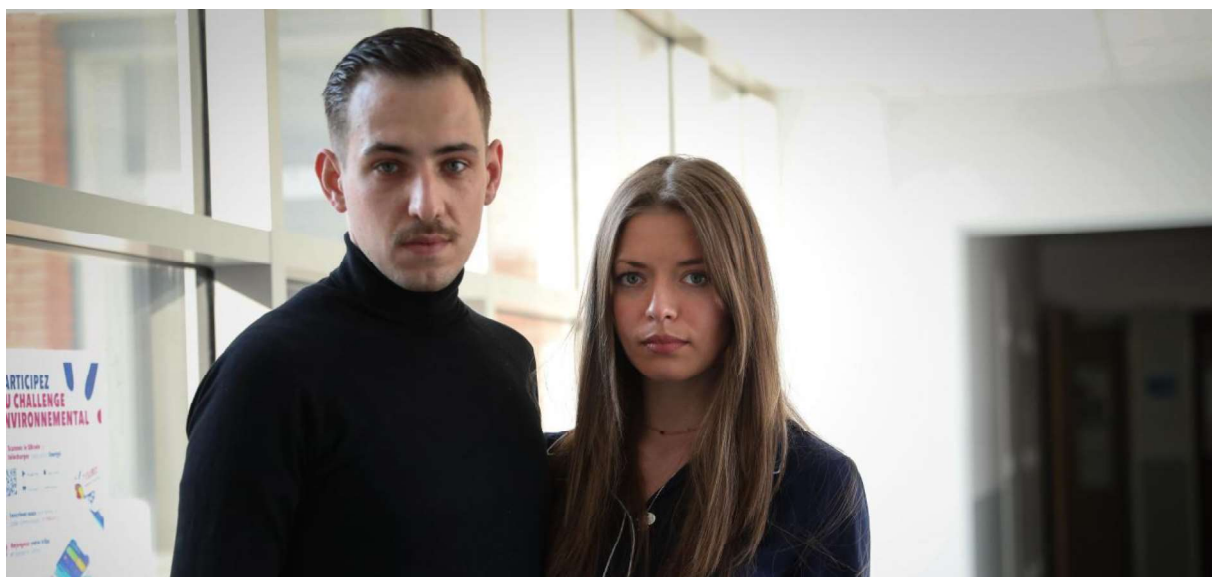


Anastasiia, Ukrainienne sans papier à Lille: «S'ils me contrôlent, je suis en danger»



Anastasiia [REDACTED], ukrainienne de 28 ans vit en France depuis 2014, y étudie, y travaille et y est pacsée avec un Français, mais se trouve en situation irrégulière depuis près d'un an, alors que son pays d'origine est en guerre avec la Russie.

Antoine Maes | Publié le 10/03/2022



Anastasiia (ici avec son compagnon Thibaut), Ukrainienne de 28 ans vit en France depuis 2014, y étudie, y travaille et y est pacsée, mais se trouve en situation illégale depuis près d'un an, alors que son pays d'origine est en guerre avec la Russie. - PHOTO PIB

Elle a des grands yeux bleus toujours prêts à déborder. Parce qu'Anastasiia [REDACTED] pense constamment à sa famille et ses amis restés à Kiev, Donetsk ou Odessa, « où c'est pire que ce qu'on voit à la télé ». Mais aussi parce que cette Ukrainienne de 28 ans habitant à Lille vit depuis juillet 2021 avec au-dessus de sa tête une obligation de quitter le territoire français (OQTF) « fixant l'Ukraine pour pays de destination », doublée d'une interdiction du territoire français (ITF) d'un an.

Peut-on vraiment renvoyer sous les bombes une jeune femme vivant en France depuis 2014, et légalement jusqu'à l'année dernière, date des refus opposés à ses demandes de titre de séjour ? Le tout alors que les premiers réfugiés fuyant les combats contre l'armée russe arrivent dans la région ? Contactée, la préfecture du Nord indique « qu'à ce stade, ce n'est pas envisageable d'éloigner quelqu'un vers l'Ukraine ».

« Je n'ai jamais utilisé la guerre pour avoir un statut de réfugié politique »

Son avocat, qui a déposé un recours en attente d'examen par le tribunal administratif, a fait une demande d'abrogation des mesures, vu les circonstances. « *Sur le plan du droit au séjour, elle n'a pas vu sa demande satisfaite, et il n'y a pas lieu de réviser la décision* », nous a répondu la préfecture, qui rappelle toutefois qu'il n'est pas interdit à Anastasiia de « *déposer une demande de protection temporaire* », sur le modèle du statut accordé aux Ukrainiens qui fuient actuellement le conflit. « *Je n'ai jamais utilisé la guerre pour avoir un statut de réfugié politique* », rétorque la Lilloise.

« *Je ne peux pas vivre avec l'assurance que tout va bien se passer dans le futur, mon couple, mon travail. Je suis bloqué par l'administration et je ne vois pas la lumière à la fin* »

En attendant... elle attend. S'offrir un week-end à Bruges avec son amoureux ? « *S'ils me contrôlent, je suis en danger* ». Ouvrir avec lui une brasserie dans le Sud ? Faire des enfants ? « *Je ne peux pas vivre avec l'assurance que tout va bien se passer dans le futur, mon couple, mon travail. Je suis bloquée par l'administration et je ne vois pas la lumière à la fin* », enrage-t-elle.

Elle y voit de l'injustice, parce qu'elle dit avoir tout fait pour s'intégrer : les cours de Français dès son arrivée, les études en LEA anglais-russe à Roubaix, son travail dans la restauration à Lille, son PACS avec un Normand, les cours de piano à deux enfants de Lambersart... Et même cette sensation, très française, qu'il faut rentrer au pays au bout de 15 jours quand elle part en vacances à l'étranger : « *ça me manque : ma petite routine, mon petit travail, le fromage, le vin, tout ce que j'aime* ».

Fantomas, Brel, Brassens et les batailles napoléoniennes

Alors oui, elle dit « *bombardage* » au lieu de « *bombardement* », « *scientifiste* » pour « *scientifique* » et « *reconstructions* » quand elle parle des « *reconstitutions* » des batailles françaises du 19^e siècle auxquelles l'emmenait son père quand elle était enfant. Waterloo, Magenta... Toujours côté français. En Ukraine, « *papa avait senti que ça allait mal se passer* », alors il lui a conseillé de partir en France.

Qu'est-ce qu'elle en connaît, à 19 ans ? Un grand-père qui s'appelle « Jean » sans que personne ne sache pourquoi. Mais aussi « *les films français comme Fantomas, la musique un peu romantique, Brel et Brassens* ». Les goûts de ce père qui gère des boutiques de souvenirs en Crimée, et qui vit à travers sa fille la vie qu'il aurait sans doute rêvée avoir.

Mais tout le reste c'est elle. « *Elle a toujours eu la volonté de prendre sa place en France sans raccourci. Elle a toujours tout donné, tout fait pour rentrer dans les clous, mais j'ai l'impression qu'on met des coups d'épée dans l'eau. Et ils ne prendront même pas la peine de juger de la véracité de notre couple tant que l'Ukraine sera en guerre* », dit son compagnon Thibaut.

Anastasiia, tremblante mais fière : « *Je n'arrive pas à comprendre, ça me blesse, mais je n'ai pas de colère : la France m'a beaucoup donné, je la remercie avec tout mon cœur* ».